

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 13 DECEMBRE 1979 - N° 1013

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Nouvelle alerte à l'amiante

Cinq employés de la centrale thermique de Sainte-Anne-du-Portzic, près de Brest sont atteints d'asbestose, la maladie de l'amiante (l'équivalent de la silicose). Cinq travailleurs sur 35 ont fait l'objet d'une visite médicale approfondie, proportion qui à elle seule donne une idée de l'extrême nocivité de l'amiante. Deux des malades ont dû être opérés du poumon. Et les syndicats affirment catégoriquement que le décès de certains retraités «est directement lié à la présence ou à la manipulation des fibres d'amiante».

Des travaux sont en cours pour enlever une partie du revêtement d'amiante qui recouvre les murs et qui sert de calorifuge et d'isolation. Une partie seulement car EDF refuse de tout supprimer.

En fin de semaine dernière les syndicats ont bloqué la centrale. Ils s'opposent à l'ouverture de nouveaux bâtiments qui abritent deux turbines de 18 mégawatts chacune, tant qu'il restera un kilo d'amiante dans les constructions anciennes.

La tension entre Barre et le RPR

LIRE EN PAGE 8

Pressions U.S. sur l'Europe et le Japon pour le boycott de l'Iran

LIRE EN PAGE 6

Actions de lycéens à Paris

LIRE EN PAGE 4

Le PCF courtise ses intellectuels

LIRE EN PAGE 5

Un projet de réforme soumis prochainement au Conseil des Ministres

"ANPE, marchands d'esclaves à la solde du patronat"



- Lutte d'employés d'ANPE contre les menaces de licenciements et la répression
- Chômeurs : radiés, sans couverture sociale et à la merci du patronat...

LIRE EN PAGE 4

Hery (Yonne)

EXPLOSION DANS UNE PYROTECHNIE : 10 BLESSES

LIRE EN PAGE 8

Comme nous l'avons vu précédemment, la croissance continue de la puissance militaire soviétique, dont le déploiement des missiles nucléaires à portée moyenne — à l'échelle du continent européen — n'est qu'un aspect, suscite une réaction de l'OTAN, particulièrement dans le domaine des forces nucléaires «euro-stratégiques» avec la décision, qui pourrait être prise d'ici la fin de la semaine, à Bruxelles, d'installation des Pershing 2 et des Cruise dans cinq pays d'Europe occidentale. Face à la menace soviétique à laquelle sont confrontés les Européens, l'impérialisme américain y voit une occasion de renforcer la dépendance du continent à son égard. Cela suscite des hésitations dont Brejnev a essayé de se saisir pour exercer une pression accrue sur les pays européens.

Le retrait de 20 000 militaires soviétiques et 1 000 chars de RDA, lorsqu'il a été annoncé, il y a plusieurs semaines, par Brejnev, a été monté en épingle comme une «initiative de paix». De ce point de vue, le chef d'Etat soviétique a atteint son but en matière de «relations publiques». Car le geste annoncé voilait quelque peu le contenu exact des propos tenus par Brejnev et d'autres dirigeants soviétiques, tout au long des dernières semaines. En particulier, le discours prononcé par Brejnev pour le 30^e anniversaire de la RDA contenait ainsi la proposition de réduire le nombre de missiles soviétiques à moyenne portée si l'OTAN renonçait au déploiement des siens, en l'accompagnant d'une menace : «La réalisation des projets de l'OTAN aggraverait inévitablement la situation en Europe et envenimerait considérablement l'atmosphère internationale dans son ensemble... Il faut décider ce qui vaut mieux pour la RFA : contribuer au renforcement de la paix en Europe, ou contribuer à un nouvel aiguisement de la si-

tuation en Europe et dans le monde... Il est facile de comprendre quelles conséquences cela aurait pour elle si les propriétaires de ces armes commençaient à s'en servir... Tout ceci vaut naturellement aussi pour les autres pays européens membres de l'OTAN... Je tiens à confirmer solennellement que l'Union Soviétique ne fera jamais usage d'armes nucléaires contre les Etats qui renoncent à la fabrication et à l'acquisition de telles armes». Brejnev menace de remettre en cause la politique de «détente», et annonce qu'il est disposé à mener une course aux armements au centre Europe, cela afin de dissuader les pays ouest-européens d'acquiescer des missiles à portée continentale.

Menaçant ouvertement d'un éventuel recours à l'arme nucléaire ceux d'entre-eux qui fabriqueraient ou acquiesceraient de telles missiles, il promet seulement à chaque pays de ne pas le bombarder s'il ne dispose pas d'armes nucléaires. Ce chantage basé sur l'idée de la soumission aux volontés de Moscou comme condition de la paix, a été réitéré

Réunion du conseil de l'OTAN L'AGGRAVATION DES TENSIONS

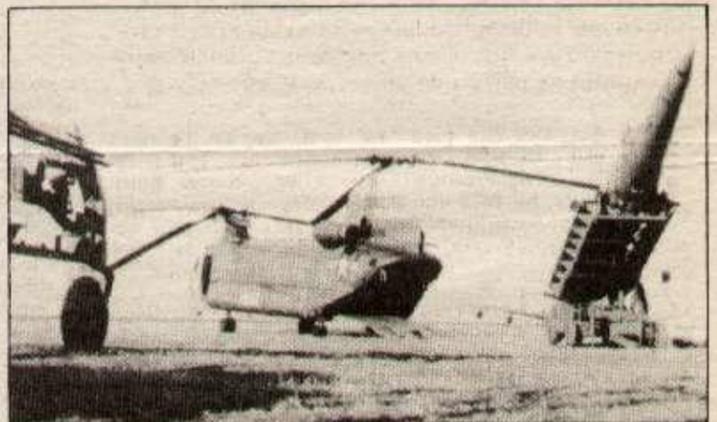
Par Grégoire CARRAT

par Brejnev dans les messages qu'il a envoyés ces dernières semaines aux dirigeants des différents pays européens concernés par la décision américaine sur les missiles.

Une nouvelle phase dans la politique de «détente» ?

La position définie par Brejnev embrasse, semble-t-il, tous les aspects de la politique soviétique à l'égard de l'Europe. En témoigne le fait que le ministre soviétique de la Défense Oustinov, est intervenu personnellement — ce qui n'est pas banal — pour décrire dans un long article de la *Pravda* comment il envisageait l'évolution de la situation. En substance, il explique : L'installation de nouveaux missiles, placerait l'URSS en situation défavorable par rapport aux Etats-Unis... et pousserait l'URSS à prendre des mesures de riposte adéquates... Non seulement la déstabilisation des relations entre les Etats-Unis et l'URSS, mais encore d'instabilité générale, l'absence d'une perspective de paix seraient le résultat d'une telle évolution... si nonobstant le bon sens et la bonne volonté des pays socialistes, les pays de l'OTAN transforment l'Europe Occidentale en rampe de lancement des armes stratégiques américaines, ils se heurteront à la ferme et convaincante réponse de l'autre partie. Dans un langage allusif mais, néanmoins transparent, Oustinov laisse entendre que si l'URSS n'obtient pas par la négociation ce qu'elle désire, elle pourrait être conduite à la recherche par d'autres moyens. Ce chantage soviétique, auprès des pays d'Europe Occidentale, pourrait ouvrir une nouvelle phase dans la politique dite de «détente».

Pour l'URSS, la politique de «détente» a été, tout au long de cette décennie, intimement liée à la formation et au développement d'une puissance militaire susceptible de soutenir des ambitions de domination mondiale. Tandis que pour l'impérialisme américain et les autres puissances occidentales, la «détente» était vue comme un moyen de



Missiles Pershing transportés par hélicoptère. Δ

Missiles soviétiques sur camions. ▽



limiter, de circonscrire les ambitions soviétiques, l'URSS quant à elle, agissait sous le couvert de la «détente» pour modifier le rapport de forces militaires en sa faveur, en participant à un rythme accéléré, à la course aux armements tout en essayant d'obtenir des concessions des Occidentaux dans ce domaine, en même temps que dans celui du contrôle des sphères d'influence.

Vers une crise majeure ?

Mais, depuis la Conférence d'Helsinki, sur la sécurité en Europe, qui suscitait des illusions sur les possibilités de détente est-ouest et surtout depuis la conférence de Belgrade en 1978, l'URSS qui a considérablement développé ses arsenaux, ne semble pas avoir obtenu des Occidentaux de concession significative en matière d'armements. De ce point de vue, les décisions du sommet de l'OTAN, de mai 1978, font date puisqu'elles soulignent, le refus des Etats-Unis et de ses alliés européens de voir se créer une situation où l'URSS prendrait l'avantage sur le plan militaire.

Les décisions de la réunion, du Pacte de Varsovie, fin 1978, qui ont succédé à celles de l'OTAN, et le déploiement, dans cette période, d'armes nouvelles dont les missiles mobiles SS 20, pointés vers l'Europe de l'ouest, ont souligné la détermination de Moscou à agir pour obtenir la suprématie militaire. Ceci, dans le même temps où elle multipliait les pressions, ingérences et in-

terventions directes, en particulier dans le Tiers-Monde.

La nouvelle disposition des forces de part et d'autre indique que l'on pourrait se trouver à la veille d'une crise en Europe, un «bras de fer» dont les soviétiques attendraient un recul significatif des Etats-Unis, les Etats-Unis souhaitant quant à eux qu'il leur permette de freiner la montée de la puissance soviétique et de réaffirmer leur influence sur l'Europe occidentale.

L'Europe, désignée depuis l'inauguration de la politique de «détente» comme le terrain privilégié de la rivalité des deux superpuissances, s'avère, à ce stade, incapable de garantir sa propre sécurité. Elle se trouve de ce fait exposée à plusieurs menaces : celle de se voir, pays par pays, soumise aux pressions croissantes du Kremlin, celle de se retrouver dans une situation de dépendance accrue vis-à-vis de la superpuissance américaine, celle de se voir dans son ensemble l'objet d'une rivalité plus aiguë entre les superpuissances, avec en arrière-plan des dispositifs militaires installés sur son sol qui la placent en situation de cible sans qu'elle puisse disposer souverainement (sauf la France, actuellement, pour sa propre force de frappe) de leur utilisation.

Dans notre prochaine

édition :

**La fin de ce dossier
LA SITUATION
PARTICULIERE
DE LA RFA**

La signification militaire du retrait soviétique

Ainsi, on sait que dans l'ensemble des pays d'Europe centrale, de la Tchécoslovaquie à la RDA, l'URSS disposait jusqu'ici de 31 divisions (340 000 hommes) et de 9000 chars lourds et moyens, la RDA subsistant à elle seule la présence de 20 divisions soviétiques (220 000 hommes) et de près de la moitié des chars de l'armée soviétique dans cette zone centre-Europe. Aussi, le retrait de 20 000 hommes et de 1000 chars peut ne guère modifier le dispositif soviétique en Europe de l'Est, surtout si les retraits effectués consistent en des prélèvements judicieusement répartis entre les différentes unités restant toutes opérationnelles, et dont les effectifs peuvent, à tout moment, être rapidement complétés.

Le caractère limité de la mesure prise par l'URSS apparaît encore plus nettement si on tient compte non seulement du dispositif de l'armée soviétique, mais aussi de celui du Pacte de Varsovie. Ainsi, dans la zone centre-Europe, le nombre de chars pour l'URSS et ses alliés atteint 21 000 (contre 7000 pour l'OTAN dans la même zone). Or, le geste de Brejnev concernant le retrait limité, s'articule avec des décisions imposées aux membres du Pacte de Varsovie depuis novembre 1978, et qui ont consisté à renforcer les efforts militaires de ceux-ci, la RDA et la Tchécoslovaquie, particulièrement, s'engageant hardiment dans cette voie. Si bien que — ceci compensant (et même plus) cela — le récent «geste» de Brejnev pourrait fort bien ne correspondre nullement à une réduction du potentiel offensif du Pacte de Varsovie mais, plutôt aller de pair avec son renforcement global.

La Roumanie

contre les exigences militaires de l'URSS

Empêcher que le programme adopté par l'OTAN en mai 1978 ne remette en cause le processus qui, à l'ombre de la «détente» a permis à l'URSS non seulement de rattraper largement les Etats-Unis dans le domaine militaire mais aussi de préparer les conditions qui lui permettent d'acquiescer l'avantage sur eux : cet objectif était au cœur des décisions du Pacte de Varsovie, réuni il y a un an, en novembre 1978. Ces décisions, nous en connaissons la substance à travers le refus que leur a opposé Nicolas Ceausescu, le Président de la Roumanie, pays membre du Pacte. Il avait alors dénoncé deux requêtes soviétiques : l'augmentation des budgets militaires des pays membres et le renforcement des commandements intégrés des troupes du Pacte de Varsovie, mesure aboutissant à déssaisir les états-majors nationaux de leurs prérogatives, au profit de l'état-major soviétique. Ceausescu avait alors ouvertement rejeté l'argument donné par les soviétiques pour justifier de telles mesures, et selon lequel une menace sérieuse d'agression

pesait sur l'URSS, ajoutant dans les explications fournies aux militaires roumains : «Nous avons clairement affirmé que l'armée roumaine ne prendrait jamais part à une guerre d'agression contre qui que ce soit». Le Président roumain témoignait ainsi du fait que l'objectif véritable des débats de novembre 1978, lors de la réunion du Pacte de Varsovie, avait consisté à envisager les conditions concrètes qui permettaient au Pacte d'avoir l'initiative d'un conflit, notamment en Europe.

L'opposition roumaine a empêché que le Pacte adopte, à cette réunion, les décisions réclamées par l'URSS. Mais, dès décembre 1978, les ministres de la défense du Pacte étaient convoqués à Berlin-Est pour y prendre des mesures présentées par le ministre soviétique Oustinov comme ayant «contribué à maintenir le niveau nécessaire de capacité de défense des pays du traité de Varsovie». Ce qui indiquait que l'URSS avait fait prévaloir ses exigences présentées un mois plus tôt.

EXPUSION DE MARSEILLE

Loi Bonnet : loi anti-grève

A Marseille, le pouvoir, pour le compte d'un patron local (celui des Tuileries Saint-André), a mis en œuvre de la manière la plus claire ses projets concernant les travailleurs immigrés : licenciements et expulsions après une grève, pour fait de grève !

PEUT-ON être plus clair, en effet, sur la signification d'une loi telle que la loi Barre-Bonnet dont l'action brutale de Marseille, sans aucune procédure judiciaire, ouvertement antigreve, est une application avant la lettre, mais à la lettre ? Voici d'ailleurs un extrait de l'article 6 de cette loi :

« Le ministre de l'intérieur peut prononcer par arrêté l'expulsion d'un étranger du territoire français dans les cas suivants :

1) (...)
2) Si un étranger est trouvé en possession d'un titre de séjour contrefait, falsifié, altéré ou établi sous un autre nom que le sien. »

C'est justement le prétexte invoqué pour procéder à l'expulsion hors de France de dix travailleurs sénégalais des Tuileries Saint-André !

« L'étranger expulsé peut être reconduit à la frontière » indique le même article 6 : entretemps, nulle juridiction n'a le loisir de voir de plus près l'affaire.

UN ODIEUX TRAFIC

Car qui peut ignorer le trafic dont sont victimes des milliers et des milliers de travailleurs immigrés ? Certes pas le pouvoir qui le couvre, sinon l'encourage,

en tout cas ne l'entrave absolument pas. Toutes les tracasseries, encore multipliées ces derniers temps, pour le renouvellement des cartes de séjour ou leur attribution ne sont-elles pas un terrain de choix pour le développement d'un tel trafic ? Combien ont dû payer des sommes considérables pour un papier dont ils ont pu croire qu'il était en règle, officiel, et qu'il fallait en passer par là pour l'obtenir ?

Et voilà que ces travailleurs, une première fois victimes d'un odieux trafic, le seraient une fois de plus, du fait maintenant d'un pouvoir qui n'en ignore rien et ne les en a nullement protégés, au contraire !

UN PROJET D'ENSEMBLE

Il faut bien voir que c'est cela qui généralisera la loi Bonnet. Il faut bien voir combien cela peut peser sur les luttes de l'ensemble des travailleurs en pesant comme une épée de Damoclès sur une partie d'entre eux.

Cette loi-là, une fois terminée son circuit entre les deux Assemblées, sera applicable de droit, après l'avoir été de fait.

Et elle sera aggravée — ô combien ! — par la loi Boulin-Stoléru, selon laquelle

le n'auraient pas droit au titre de séjour ceux au chômage depuis plus de six mois ou trop longtemps malades ou ceux que l'autorité administrative considérerait tout simplement comme de trop ! (La loi Boulin sera discutée au Parlement au printemps).

Vient maintenant s'ajouter à tout cela le projet Barre-d'Ornano qui donnerait toutes libertés aux marchands de sommeil de fixer à leur guise les loyers, de jeter à la rue ceux qui refuseraient de se soumettre : les immigrés, mais cette fois les jeunes, les vieux en maison de retraite...

Telle est, en effet, la réponse cynique du gouvernement Giscard-Barre aux revendications des résidents de foyers pour immigrés : les conditions faites illégalement aux immigrés par la Sonacotra, il les lé-

galisent et les étend à d'autres que les immigrés !

L'AFFAIRE DE TOUS !

Il faut bien voir à quel point le patronat peut s'appuyer sur de telles différences introduites entre travailleurs pour mieux peser sur les droits, les conditions de vie et de travail de tous.

A Marseille, les réactions ont été vives et amples après ce coup de force.

Il faut s'appuyer sur cet exemple tellement clair et instructif pour que les réactions soient vives dans tout le pays.

Le cas de Marseille vient s'ajouter à tant de bonnes raisons, pour tous les travailleurs français comme immigrés, de s'élever avec force contre ces lois racistes, anti-ouvrières et contre tous leurs débuts d'application. G. C.



Mercredi 11 avril 1979 :

— Expulsion du foyer Sonacotra de Strasbourg.
— Avec la loi Bonnet, le pouvoir a franchi une étape de plus dans la répression : pour les travailleurs immigrés, faire grève signifie l'expulsion.

RESTAURANT BOREL DE LA DEFENSE (PARIS)

Trente grévistes fort décidés

R. FEUILLET

Ils sont en grève totale depuis la mi-novembre, à 75 %. Ils sont trente, de sept nationalités différentes (Marocains, Algériens, Comoriens, Maliens, Mauritaniens) à réclamer notamment un salaire de 2 700 F minimum, une prime de fin d'année de 3 000 F, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils, ce sont les employés-débarrasseuses, plongeurs, commis de cuisine de la Générale de restauration (une des branches de Borel-International) de la tour Fiat, à la Défense. Ils préparent quotidiennement, dans le restaurant du sous-sol, les repas d'environ 3 000 personnes de la tour, laquelle abrite pour l'essentiel le personnel des bureaux de Framatome. La réponse de la direction à leurs revendications ? Cinq travailleurs licenciés ce lundi 10 décembre !

POUR satisfaire leurs revendications, les « Borel » de la tour Fiat avaient déjà délaissé les cuisines, en juin de cette année (... sans rien obtenir). « A l'époque, le mouvement n'avait été suivi qu'à 50 % », raconte un militant CGT, « mais cette fois, le mouvement s'est élargi. Faut dire qu'il y a un sacré ras-le-bol ». Sur les salaires d'abord : une plongeuse ou une débarrasseuse gagne 1 860 F par mois (plus un demi-mois par an). Un cuisinier ? 2 600 F. Un commis de cuisine ? 2 300 F. Le tout pour des journées de 7 h 30 à

16 heures et ce — autre motif du « ras-le-bol » — dans des conditions de travail épouvantables.

A ce sujet, les grévistes réclament, dans un premier temps, une prime de sous-sol, non pas sous forme uniquement d'argent, mais sous forme de repas payés.

« Le travail dans une tour comme la nôtre, comme toutes celles de la Défense d'ailleurs, ajouté au travail en sous-sol, a diverses conséquences : tu es exposé à la lumière au néon constamment, ce qui, petit à petit, diminue ton acuité visuelle. De plus, il y a la sensation d'étouffement produite par la climatisa-

tion ; sans compter toutes les conséquences du travail en sous-sol non-mesurables à court terme comme les modifications biologiques que peut produire le fait de ne pas voir le soleil jour après jour ».

avec la loi Bonnet, peut désormais se transformer en expulsion, menace qu'on leur a fait sentir dès le départ, selon un délégué CGT.

La répression, conjuguée à l'absence de paye, ne sont toutefois pas venues à bout des grévistes. De plus, contrairement à ce qu'espérait la direction, 75 % des 3 000 salariés de la tour — ceux de Framatome pour l'essentiel — ont répondu favorablement suite à un ample travail de sensibilisation, au boycott du restaurant appelé par les syndicats de Borel. Ces derniers, pour renforcer le soutien, organisent des repas sandwichs et même un buffet campagnard dernièrement, avec animation (orchestre). Les repas sont vendus au prix coûtant seulement et des collectes de soutien ont été organisées parallèlement, rapportant jusqu'à ce jour plus de deux millions de centimes.

« Jusqu'ici, le mouvement ne s'est pas effiloché », conclut un responsable CGT, « mais il faut lui trouver des perspectives rapidement. C'est pourquoi ce jeudi nous appelons dans un premier temps les employés des centres Borel des autres tours de la Défense à débrayer à nos côtés. »

Encore un crime du capital : un sidérurgiste blessé à St-Nazaire

DIMANCHE 9 décembre 1979, un sidérurgiste de l'aciérie du Murais à Saint-Étienne (groupe Creusot-Loire) a été blessé par un retour de flamme au moment de l'opération consistant à insufler de l'oxygène et de la chaux dans un four U. H. P. Les 35 camarades de travail de ce sidérurgiste ont aussitôt débrayé en signe de protestation. L'opération qui est à l'origine de cet accident est très délicate et les conditions de sécurité sont très peu fiables, et la direction ne fait pratiquement rien pour que cela n'arrive pas.

VILLENEUVE-LE-ROI

Menace de licenciement chez Facom

L'USINE FACOM de Villeneuve-le-Roi compte 538 salariés. On y fabrique de l'outillage. 35 mutations sont annoncées. Les travailleurs concernés iraient à l'usine de Morangis (Essonne). Mais ils verraient ainsi leurs conditions s'aggraver puisqu'ils seraient déqualifiés et déclassés. De fait, on les pousse à la démission pure et simple. Le PDG de cette honorable société a fait savoir incidemment que 200 emplois étaient « en trop » dans le plan de charge de l'entreprise pour l'année 1980. En 1973, dans l'usine de Villeneuve-le-Roi, il y avait 838 personnes employées.

MASSY (ESSONNE)

Une initiative positive pour le soutien aux travailleurs immigrés

SOUS l'impulsion de conseillers municipaux du PS et du PSU, le conseil municipal de Massy appelait à une réunion le samedi 8 décembre. Plus de soixante personnes de la région parisienne étaient présentes à cette réunion : le Comité de coordination des foyers en lutte, des élus locaux, le PS et le PSU, le MRAP, l'ASTI, des représentants d'UL-CFDT, de comités de résidents et de soutien, le PCRml et le PCML...

Une information détaillée fut d'abord donnée par une avocate du GISTI sur les lois racistes en cours d'adoption : la loi Bonnet, qui sera adoptée après navette au Sénat, le projet Stoléru, le projet d'Ornano sur les « logements foyers », et enfin la circulaire de janvier 1979 concernant les Algériens.

Le point fut fait sur la situation des procédures juridiques en cours contre les résidents en lutte de la région parisienne : il semble que les résultats soient assez différents suivant les tribunaux impliqués.

Puis il y eut un débat sur la lutte dans les foyers, la nécessité d'élargir le soutien à cette lutte et la mobilisation nécessaire face aux lois racistes.

Les organisateurs de la réunion ont appelé à développer l'information et le soutien, en particulier en suggérant aux conseils municipaux de gauche de voter des motions de soutien, ou même d'accorder un soutien financier aux résidents (comme aux Ulis, où 1 000 F doivent être versés aux résidents par la municipalité), et en demandant aux municipalités de ne pas négocier à la place des résidents.

Correspondant

Patron carnivore

LE patron de l'entreprise Guardia de Graulhet (Tarn) est certainement carnivore et peut-être a-t-il la rage ? En effet, jeudi 6 décembre, ce monsieur a mordu un militant CGT de son entreprise venu avec des collègues demander l'ouverture de négociations. Cette entreprise compte 14 salariés et 8 d'entre eux sont en grève depuis plus de 4 semaines pour la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise et en particulier la réintégration du militant CGT.

O.N.E.T. : en grève !

DEPUIS le 12 novembre 1979, une centaine de travailleurs et de travailleuses de l'O.N.E.T. (nettoyage et entretien de locaux, de wagons postaux, etc) sont en grève pour le 13e mois, 6 % d'augmentation et la titularisation des temporaires. Ce mouvement touche les gares de Marseille, et la gare de Lyon à Paris.

INFORMATIONS GENERALES

«Tu sais ce que c'est un chômeur ? C'est la lie de la terre, c'est moins que rien». Un cri de colère. «Tu viens pointer avec cinq minutes de retard, on te renvoie. Le chef d'agence, lui, il vient avec un quart d'heure de retard, et toi tu as attendu dehors sous la pluie». La révolte. «Il faudrait s'organiser, faire quelque chose...». La lutte. Ces quelques phrases, c'est un chômeur, la quarantaine, qui vient de les tenir. Abrités sous le porche de l'Agence ANPE du 10^e, située rue Vicq d'Azir, des chômeurs, venus pointer, discutent avec les employés en grève de l'ANPE. Un syndicaliste CGT explique aux chômeurs présents les raisons de la lutte et les différents projets de loi — votés ou soumis au vote prochain de l'Assemblée nationale — contre les chômeurs et pour accélérer la mainmise ouverte du patronat sur l'ANPE.

Mardi, 14 h, agence du 10^e. Une journée «portes ouvertes» doit avoir lieu. Les grévistes de cette agence, en lutte depuis le 22 novembre, sont bientôt rejoints par d'autres employés venus des différentes agences parisiennes. Surprise : sur les vitres fumées de l'agence, un panneau : «Agence fermée, pointage remis au 21 décembre». Pourtant, des personnes sont à l'intérieur. Mais les portes sont bien bloquées. Que se passe-t-il donc ? C'est simple : le chef d'agence, un dénommé Bénézit, ne souffrant pas de voir des employés grévistes et des chômeurs se rassembler dans l'agence, a tout simplement fermé les portes, séquestrant les personnes à l'intérieur ! Aurait-il eu peur de voir des journalistes noter soigneusement tous les faits de répression dont ce chef d'agence est coutumier ?

LICENCIEMENTS ET REPRESSION

Tant pis, le meeting se tiendra dehors. Un responsable CGT-ANPE prend la parole : d'abord, la lutte des travailleurs des ANPE de Paris. Démarrée le 23 novembre elle s'est poursuivie jusqu'à la semaine dernière. Objectif : faire reculer la Direction Générale sur les menaces de licenciements des vacataires et temporaires, licenciements consécutifs à la réforme gouvernementale

de l'ANPE. Des cas de répression à l'encontre de militants syndicalistes sont rapidement venus s'ajouter aux sanctions diverses prises à l'encontre des employés : contre ceux qui refusent d'afficher des annonces à caractère raciste, où qui ne veulent pas voir leur temps de travail réduit à démarcher auprès du patronat... etc.

Puis la lutte des employés de cette agence du 10^e. Toujours en grève, suite à une réduction d'effectif au Libre Service des Offres : un propecteur-placier au lieu de deux. Au passage, le syndicaliste note la fermeture intempestive de l'agence et lit une lettre du chef d'agence adressée aux personnes présentes, leur enjoignant de quitter les lieux. Elle est appréciée à sa juste mesure...

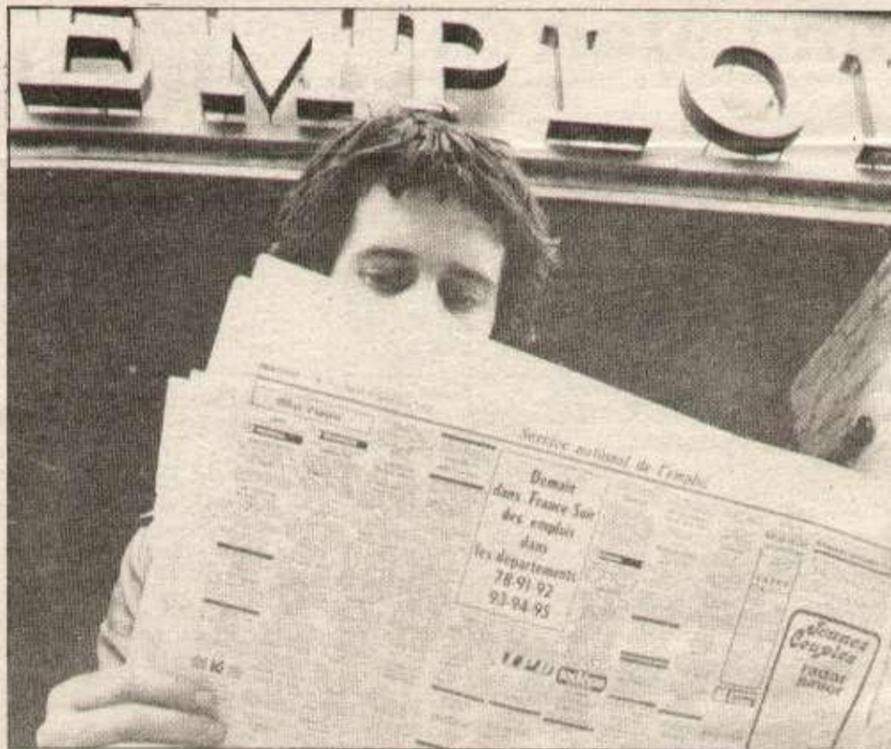
DIMINUER LE NOMBRE DES CHÔMEURS...

Mais il y a aussi tous les projets en préparation. Des décrets où des lois qui tous visent à institutionnaliser la chasse aux chômeurs, à les isoler encore plus et, opération scandaleuse, à les rayer des statistiques !

En effet, rappelons que le 23 novembre dernier, l'Assemblée nationale a entériné le projet de loi visant à supprimer la couverture sociale aux chômeurs non-indemnisés par

19 décembre, réforme à l'ANPE

Chômeur : radié, sans couverture sociale et à la merci du patronat



L'ANPE, comme une agence intérimaire...

les ASSEDIC. Plus de quatre-cent quatre vingt mille chômeurs sont ainsi concernés par cette mesure ! Résultat : Barre pourra annoncer 480 000 chômeurs en moins dans les statistiques...

UNE AGENCE INTERIMAIRE ?

Maintenant, à l'ordre du

jour du Conseil des Ministres, la réforme de l'ANPE. A la sauvette, le ministre du Travail par intérim, M. Beullac vient de réunir le Comité Supérieur de l'Emploi. Objet : lui présenter la version d'un projet de réforme de l'ANPE, qui sera soumis au Conseil des Ministres, le 19 décembre prochain. Le

temps presse pour ces messieurs !

Quel est ce décret ? Tout simplement, dans le droit fil du rapport Farge, il sert à transformer l'ANPE en «établissement à caractère industriel et commercial». Un établissement parmi d'autres, une ANPE transformée en agence in-

terimaire, voir un bureau de placement privé où les patrons pourront puiser à leur aise pour obtenir une main-d'œuvre docile et à bon marché. Car, avec ce nouveau caractère de l'agence, c'est directement le patronat qui supervisera le travail de l'ANPE : présent dans le Conseil d'Administration et dans les comités de gestion locaux, il pourra à sa guise trier parmi des milliers de chômeurs ceux dont il a besoin momentanément. Quant aux chômeurs qui refuseront les emplois proposés, avec déqualification et salaire de misère, l'ANPE patronale les radiera et transmettra cette radiation aux organismes chargés de payer les indemnités !

Sans compter qu'avec un tel système, les missions d'enquête auprès des chômeurs vont s'intensifier. Et gare à celui qui ne pourra justifier d'une prospection suffisante d'emplois !

15 h, agence du 10^e. De nombreux chômeurs se joignent aux discussions. Sur les vitres de l'agence, une affiche : «ANPE, marchands d'esclaves à la solde du patronat». La grève continue.

Michel BERTEL

ACTIONS DE LYCEENS A PARIS

Mardi, à l'occasion de la journée d'action des syndicats de professeurs, les élèves des lycées Bergson et d'Alembert dans le 19^e ont décidé de se mobiliser.

A 10 h, des lycéens de Bergson, soutenus par des élèves de d'Alembert et Turgot, organisent une AG. Nous décidons de retourner au rectorat pour exiger — fermement cette fois-ci — d'être reçu par le rectorat à propos des suppressions de postes de professeurs et de la mise en place de l'alternance (10 semaines de travail gratuit en entreprise) pour les LEP.

A proximité du rectorat des élèves de Balzac et Bessières nous rejoignent. Forts de l'expérience de nos tentatives précédentes où les vigiles nous avaient empêchés d'entrer, c'est au pas de course, à plus d'une soixantaine maintenant, que nous approchons des portes du rectorat. Six vigiles sont déjà là. Nous essayons d'entrer. Bousculade. Ils ferment les grilles. Chaines et cadenas sont sortis. Plutôt habitués à ce qu'on essaye d'entrer, les vigiles se retrouvent enfermés ! Pendant ce



temps les mots d'ordre retentissent : «Alternance : travail gratuit pour les patrons !», «Non aux surcharges de classes, rectorat responsable», ces mots d'ordres quelques lycéens les bombent copieusement sur la façade du rectorat. Un sprint. Même opération pour l'autre porte du rectorat.

On se replie. Dans la foulée nous bloquons l'avenue Jean-Jaurès : «Quarante élèves par classe, à quand la cinquantaine !» auquel répond en écho

avec humour : «Cinquante élèves par classe, à quand la soixantaine !», «Beullac menteur tu fabriques des chômeurs !».

Comme il est 12 h, il est décidé de bloquer alternativement les deux côtés de la route pour ne pas trop gêner les travailleurs qui vont manger. Les flics arrivent. Nous retournons à Bergson, au pas de course. Les flics, inquiets, nous suivent de près. Devant Bergson, un compte-rendu des actions de la matinée est fait pour ceux qui sor-

tent. Pour l'après-midi une vingtaine d'élèves sont chargés de se rendre dans d'autres lycées pour faire connaître ces actions. A Voltaire ils trouvent les portes fermées précipitamment. Au LEP Curial par contre, il y aura débat, avec une trentaine d'élèves.

Le rendez-vous est pris pour préparer une autre action coup de poing.

Corresp. BERGSON

Flamanville

Poursuivis pour un grillage... illégal !

Ce mardi, 10 écologistes normands passaient en correctionnelle à Cherbourg, inculpés au titre de la loi anticasseurs. Ils sont suspects d'avoir arraché le grillage qui entoure la centrale de Flamanville, sur une cinquantaine de mètres. Les faits datent du 4 mai 1977. Cette date n'est pas sans importance quand on considère le roman feuilleton de la construction de cette centrale.

Les travaux commencent le 8 février 1977. Pas de déclaration d'utilité publique, ni de permis de construire en règle. La déclaration d'utilité publique n'arrivera que le 23 décembre 1977. A noter, au passage, que le PDG de la Société «Les clôtures du Cotentin» fournisseur du fameux grillage sera par ailleurs commissaire enquêteur, ce qui est aussi illégal, puisqu'il est pour le moins intéressé... En janvier 1978, un recours d'urgence est déposé devant le Conseil d'Etat. Il a dû tomber dans une poubelle. Parlons un peu des permis de construire : 3 permis délivrés et annulés : chaque fois qu'une annulation est signifiée, un autre permis est délivré dans les 24 heures qui suivent. Même chose pour la concession d'endiguage du terrain, annulée et remplacée le lendemain. Quant à la plainte contre l'EDF déposée par le GFA en mai 1978, elle s'est perdue on ne sait où. En attendant, 10 militants sont poursuivis pour un grillage qui, en toute légalité, n'avait rien à faire ici...

Qu'y a-t-il derrière le franc-parler d'Edmond Maire ?



Maire-Mitterrand au temps de l'Union de la gauche. Le secrétaire général de la CFDT n'est pas si étranger qu'il veut le faire croire aux calculs politiques

Edmond Maire provocateur, démobilisateur de la gauche et semeur de désarroi ou Edmond Maire critique lucide, homme de sincérité et de vérité qui a le courage de dire que « le roi est nu » ? Les appréciations contradictoires ne manquent pas depuis la publication mercredi 5 décembre par le *Républicain Lorrain* d'une interview dans laquelle le secrétaire général de la CFDT pronostiquait un nouvel échec de la gauche en 1981 « *quels que soient les ou le candidat* » qui la représenteraient à cette élection. Depuis une nouvelle interview a été publiée par *Le Matin* dans laquelle Maire persiste et signe en développant son point de vue.

ON est bien obligé de remarquer que le pronostic formulé par Edmond Maire s'apparente, dans l'état actuel des choses, à un constat : soit que le candidat du PCF arrive en tête et il est peu probable qu'il puisse l'emporter ensuite, soit que le candidat socialiste le distance et dans ce cas rien n'est dit aujourd'hui sur l'attitude qu'adopterait alors la direction du PCF. Fort de cette analyse, Maire réplique au tollé de critiques : « *Pourquoi ce propos a-t-il choqué ? Parce qu'il serait faux ? Hélas ! Non, mais bien plutôt parce qu'il dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas.* »

Voilà renforcée l'image d'un Maire n'hésitant pas à parler crûment le langage de la vérité et du bon sens sans se soucier des intérêts et des tactiques partisans. N'est-ce pas lui qui au lendemain de mars 1978, avait dénoncé sous forme d'autocritique, le fait que le mouvement syndical se soit mis à la remorque du Programme commun ?

Aujourd'hui que dénonce-t-il exactement en appelant « *le mouvement ouvrier à faire face* » ?

La critique de Maire s'adresse aux partis de gauche qui « s'installent sur une pente d'échec ». Il faut, dit-il, « qu'ils tirent toutes les conséquences de mars 78 ». A y regarder de plus

près, c'est en fait au PS que s'adresse le secrétaire général de la CFDT. En effet, le PCF a tiré son propre bilan de 1978 et s'est fixé un ligne lors de son 23e congrès. Par contre, nul n'ignore que le PS reste profondément divisé sur les leçons à tirer de l'échec de l'Union de la gauche et que ces désaccords constituent le fond de la querelle d'investiture qui l'agite en prévision des présidentielles.

Ce n'est d'ailleurs pas un effet du hasard si les déclarations de Maire ont copieusement alimenté les discussions et les querelles au sein du comité directeur du PS qui s'est tenu le week-end dernier.

Mais au-delà du constat et des critiques, dans quel sens Maire souhaite-t-il que s'effectue « le réveil » de la gauche auquel il appelle ? Il s'agirait pour lui d'approfondir « *l'indispensable démarche autogestionnaire* » en rupture avec les « *illusions de grand soir électoral ou social* ».

Pas plus tard que lundi (10 décembre), Maire présentait au cours d'une conférence de presse un contre-projet destiné à une nouvelle définition du 8e plan. Si c'est là une manifestation du « *réalisme révolutionnaire* » et de la démarche autogestionnaire que Maire entend opposer à toute idée de changement radical, de renversement du système, l'exemple est édifiant.

Enfin, si l'on observe que les seuls (à gauche) à avoir accueilli positivement les déclarations de Maire sont les partisans de Rocard, on peut légitimement se demander si le secrétaire général de la CFDT était autant qu'il le dit en dehors du jeu politique en mettant en garde contre l'échec ? S'il a vraiment fait preuve d'innocence en lançant son pavé dans la mare de gauche ?

Pierre MARCEAU

Le PCF courtise ses intellectuels

« *Les intellectuels, la culture et l'avancée démocratique* ». C'est sous ce titre que l'*Humanité* de mardi 11 décembre publie un long « *projet de résolution* » qui doit être soumis à la discussion avant le conseil national des 9 et 10 février prochains, consacré « *aux intellectuels* ». Dans quelques semaines apparaîtront dans l'organe central du PCF les premières « *tribunes* » traitant de ce texte. L'événement vaut d'être souligné : c'est la première fois que le PCF ouvre les colonnes de sa presse à des tribunes de discussion en dehors des périodes de préparation de congrès.

Forme nouvelle, donc — elle a été définie par le 23e congrès — pour une démarche qui l'est moins. Il s'agit pour le PCF d'examiner son rapport aux intellectuels.

LE problème posé d'emblée par le projet de résolution est d'importance et dépasse le seul cadre du PCF : comment lutter contre l'idéologie de résignation distillée par la bourgeoisie, comment lutter contre les divisions entre ouvriers et intellectuels, comment rallier ces derniers au combat de la classe ouvrière ? Questions réelles, mais auxquelles le PCF apporte des réponses singulières.

Chacun pourra trouver dans le texte soumis à la discussion motif de satisfaction : l'ingénieur qui veut agir contre les « *abandons technologiques* », l'universitaire ou l'enseignant qui « *manquent de moyens* », le créateur « *qui souffre du manque de débouchés* », le journaliste « *contraint à l'autocensure* », le magistrat, le chercheur, le médecin, etc. Pour autant qu'ils luttent, le PCF est à leurs côtés. Mais pourquoi et pour qui luttent-ils ? Car, au-delà de son aspect parcellaire, et reprenant une à une chaque catégorie d'intellectuels, ses difficultés et ses revendications propres, le projet de résolution dispose d'une logique, clairement affirmée : la négation du caractère de classe des intellectuels.

Cette logique là n'est pas neuve, elle était déjà en œuvre à Argenteuil en 1966 (1), mais elle apparaît ici dans toute son étendue. En clair, il s'agit pour le PCF de démontrer que la recherche, la science, la création entrent en elles-mêmes en contradiction avec les intérêts de la bourgeoisie.

Inutile dès lors de demander aux intellectuels de se placer sur les positions de la classe ouvrière, puisqu'aussi bien leurs revendications, « *en elles-mêmes* », vont dans le sens de ses intérêts.

Le projet de résolution va même plus loin. Demander aux intellectuels de se mettre au service des travailleurs, ce serait « *restreindre gravement leurs possibilités* » !

Peu importe le contenu

des cours de philosophie. Ce qu'il faut, c'est que les enseignants se mobilisent « *pour que la philosophie ait toute sa place* ». Peu importe les finalités de la recherche, ce qui importe, c'est que les chercheurs défendent « *chaque laboratoire, chaque programme menacé* ». Et ainsi de suite.

Ayant tiré un trait sur le contenu de classe, le projet de résolution ouvre la porte à tous les manichéismes : d'un côté les intellectuels aspirant par définition au progrès et de l'autre un pouvoir freinant consciemment et systématiquement ce même progrès. D'un côté, une bourgeoisie développant le thème du renoncement, de la désespérance, et de l'autre côté, un PCF affirmant une perspective radieuse : celle du « *socialisme existant* ». Ce « *socialisme* » là est clairement présenté. Il s'agit de l'URSS, de la RDA, de Cuba et du Vietnam ! Triste perspective qui

n'est pas pour rien dans les « *interrogations* » que constate le projet de résolution à propos du socialisme...

Texte à prétention théorique, en ce sens qu'il précise des idées émises précédemment de manière éparsée, texte à vocation propagandiste, puisqu'il s'adresse à « *tous les intellectuels* », le projet de résolution est aussi un texte à vocation interne. Peut-être même est-ce là, dans la période, sa fonction essentielle. Sans réduire la crise qui a secoué le PCF au lendemain des législatives à la seule contestation des intellectuels, force est de constater que ceux-ci y ont pris, et y prennent encore, une part active. La direction du PCF l'a bien compris qui déploie depuis un an environ une vigoureuse offensive en leur direction. Veulent-ils débattre avec la direction : c'est le colloque de Vitry. Veulent-ils s'exprimer dans l'*Humanité* : la tribune leur sera ouverte pour discuter du projet de résolution. Veulent-ils mieux participer à la « *réflexion théorique* », ils auront pour ce faire un instrument tout neuf, l'Institut de recherches marxistes.

Les autres militants n'auront rien du tout. « *Il n'y a pas plusieurs sortes de communistes* », est-il écrit dans le projet de résolution.

Nicolas DUVALLOIS

(1) C'est lors de la conférence d'Argenteuil, en 1966, que le PCF a jeté définitivement par dessus bord les concepts révolutionnaires en matière de culture.

Budget européen : difficultés d'adoption

L'ASSEMBLEE européenne de Strasbourg examine depuis lundi, en seconde lecture, le budget des Communautés. Un premier vote avait fait apparaître un vif mécontentement de l'Assemblée, qui avait voté des amendements importants au projet qui lui était soumis. Les députés reprochaient au budget d'être nettement insuffisant. Le Conseil des ministres des Neuf avait rejeté les amendements proposés par l'Assemblée.

Au-delà de la querelle de chiffres, c'est du problème des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg qu'il s'agit. Le budget est en effet le seul domaine où celle-ci dispose de pouvoirs réels : elle n'entend pas s'en laisser dépasser par le biais d'une réduction de l'ensemble du budget.

A la suite du refus par le Conseil des ministres des Neuf des amendements de l'Assemblée, la commission du budget de l'Assemblée européenne invitait celle-ci à rejeter purement et simplement le projet de budget, ce qui contraindrait le Conseil à présenter un nouveau projet. Des tractations étaient en cours pour rechercher une solution de compromis, sur la base d'une acceptation par le Conseil des ministres d'une partie des amendements de l'Assemblée. Il n'était toutefois pas exclu que l'Assemblée rejette jeudi le projet du Conseil.

● Libye : Khadafi ordonne l'expulsion du représentant de l'OLP

Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, a annoncé dimanche soir que les autorités libyennes venaient d'ordonner au représentant de l'OLP en Libye, Abou Tarek, de quitter ce pays. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, Khadafi avait appelé ces derniers temps les Palestiniens résidant en Libye à former des «comités révolutionnaires» semblables au Comité populaire général libyen. D'autre part, plusieurs bureaux de l'OLP en Libye auraient été assiégés par la police secrète libyenne, depuis mercredi dernier.

L'agence Wafa, qui condamne énergiquement la décision des autorités libyennes, dénonce, dans ses commentaires, ce qu'elle appelle «l'infantilisme» de Khadafi.

● Cambodge

Pol Pot, Premier ministre du Kampuchéa démocratique, a rencontré le 8 décembre un groupe de journalistes japonais de l'agence Kyodo, sur le territoire du Kampuchéa. Selon les journalistes japonais, Pol Pot a notamment déclaré : «Le Vietnam tente d'en finir avec sa guerre d'agression pendant cette saison sèche, mais il ne réalisera pas ses ambitions à cause des difficultés au sein du Vietnam et des combats menés par les guérilleros qui sont comme les mailles d'un filet étendu sur tout le sol kampuchéen (...) Quand les Vietnamiens attaquent en certains endroits, nous réapparaissons ailleurs de manière offensive pour fixer sur place les forces de l'ennemi».

Selon les journalistes japonais, Pol Pot a parlé aussi de ses contacts avec les groupes «khmers libres» et «khmers serika» ainsi que des contacts pris à plusieurs occasions avec Norodom Sihanouk. Puis il a souligné : «Les pays de l'Asie du Sud-Est et ceux de la région Pacifique ont bien compris que ce serait une erreur d'adopter une politique d'apaisement alors que l'URSS et le Vietnam développent la guerre au Kampuchéa».

● A.I.E. : des décisions limitées

La conférence de l'OPEP qui doit s'ouvrir lundi à Caracas semble avoir pesé d'un poids important dans la limite des décisions prises lundi à Paris par les pays appartenant à l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). En effet, ces pays n'ont pu se mettre d'accord que pour fixer à 24,5 millions de barils par jour, le niveau de leurs importations de pétrole en 1980. L'établissement de sanctions contre les pays qui ne respecteraient pas les décisions a été rejeté. L'AIE a estimé qu'il n'était pas urgent de retenir des plafonds d'importations plus sévères, «avant de connaître les résultats de la conférence de l'OPEP à Caracas».

● Afghanistan

Un des dirigeants de la guérilla de la tendance religieuse a lancé un appel depuis la Nouvelle Delhi (Inde) pour obtenir l'aide des pays islamiques dans sa lutte contre le régime prosoviétique installé à Kaboul. Selon lui, l'URSS aurait porté le nombre de ses conseillers civils et militaires en Afghanistan au nombre de 25 000 et a fourni un milliard de dollars d'équipement militaire. «Il semble qu'il n'y ait pas de limites aux ambitions soviétiques», a-t-il déclaré, «apparemment, si le génocide du peuple afghan est nécessaire au maintien du gouvernement d'Amin, il sera employé». Selon ce chef de l'opposition armée religieuse, ce sont 250 000 Afghans qui ont trouvé la mort depuis le début du combat, tandis que 60 000 d'entre eux se sont réfugiés en Iran, et 300 000 au Pakistan. D'après ses informations, la guérilla aurait installé une administration provisoire dans plusieurs zones du pays.

● URSS : le dossier d'une machination

Le 1^{er} février 1979, l'opinion internationale apprenait par une dépêche de l'agence Tass que les auteurs de l'attentat du métro de Moscou avaient été jugés, condamnés et exécutés à la suite d'un procès «public». C'est pour faire toute la lumière sur cette affaire que le Comité de Moscou pour l'application des accords d'Helsinki ayant constitué un dossier, à l'intention d'organiser un contre-procès pour révéler la machination dont ont été victimes les militants du Parti Unifié National arménien, fusillés pour un attentat qu'ils n'ont pas commis.

Azerbaïdjan

SHARIAT MADARI MENACE DE POURSUIVRE L'INSURRECTION

Alors qu'à Tabriz, le contrôle de la radio-télévision a changé plusieurs fois de mains depuis que les combats ont commencé jeudi dernier, il est toujours difficile d'évaluer qui contrôle la situation dans la capitale de l'Azerbaïdjan. Lundi, une délégation gouvernementale, dont fait partie notamment le ministre de l'Economie et des Finances, Bani Sadr, est arrivé à Tabriz par une mission de médiation. Dans des déclarations faites il y a quelques jours, celui-ci s'était montré préoccupé par la non résolution du problème des minorités nationales, et sa non-prise en compte par la Constitution, faisant courir selon lui un danger important à l'unité du pays. Cependant Bani Sadr a déclaré dès son arrivée à Tabriz qu'il «ne venait pas négocier» mais seulement «dialoguer avec la population». Shariat Madari, dont les hésitations à prendre une position claire dans les événements de Tabriz, ne lui ont pas évité d'être la cible de virulentes attaques des partisans de Khomeiny, s'est finalement déterminé en faveur des insurgés. Il a accusé les auto-

rités gouvernementales d'être à l'origine des combats et a déclaré que le gouvernement n'avait pas tenu sa promesse d'accorder une certaine autonomie administrative pour l'Azerbaïdjan.

L'Ayatollah Shariat Madari, sur qui des pressions ont été exercées pour qu'il dissolve le Parti Républi-

cain du Peuple Musulman, s'y est violemment refusé, se déclarant prêt à continuer la lutte «jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier homme».

Les menaces proclamées par Shariat Madari selon lesquelles la moindre erreur que le régime commettrait «l'Azerbaïdjan sur le point de départ d'une nouvelle

guerre en Iran», font craindre de nouveaux affrontements à Tabriz.

F.R.



Les minorités nationales d'Iran, dont certaines sont présentes aussi dans les pays voisins, représentent plus de la moitié de la population totale de l'Iran. Les principales minorités sont les Kurdes, les Baloutches, les Azerbaïdjanais, et les Arabes du Khouzistan.

● **Les Kurdes** : au nombre de 2 millions, ils occupent le nord-ouest du pays, capitale Mahabad.

● **Les Baloutches** : vivant à la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan, ils sont au nombre de 450 000.

● **Les Azerbaïdjanais** : 14 millions d'Azerbaïdjanais vivent au nord-ouest du pays. Capitale : Tabriz.

● **Les Arabes** : vivent dans la région pétrolière du Khouzistan.

Nouvelles pressions US sur l'Europe et le Japon pour boycotter l'Iran

A l'occasion d'une tournée dans plusieurs capitales européennes, effectuée avant de se rendre à la réunion du Conseil de l'OTAN, à Bruxelles, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a mené une véritable offensive diplomatique contre l'Iran, sans qu'on puisse dire pour le moment avec certitude sur quels appuis en Europe les Etats-Unis pourront compter dans leur guerre économique qu'ils veulent livrer à l'Iran.

Lundi, la Cour internationale de justice de la Haye s'est réunie en l'absence de l'Iran, pour entendre la plainte déposée par les Etats-Unis contre la détention de son personnel diplomatique à Téhéran. Le gouvernement iranien estimant que cette affaire «n'est qu'un aspect marginal et secondaire d'une situation résultant de vingt-cinq ans d'ingérence américaine en Iran», a décidé de ne pas se faire représenter devant la Cour.

Les événements de l'Azerbaïdjan ont relégué au second plan la crise irano-américaine, pourtant, dans le même temps, la diplo-

matie américaine s'active pour tenter d'obtenir auprès des pays européens des alliés dans la guerre économique des Etats-Unis contre l'Iran. Cyrus Vance s'est rendu successivement à Londres, Rome, Paris, Bonn et sera jeudi à Bruxelles.

Le soutien dont peut se vanter aujourd'hui le gouvernement américain, ne porte jusqu'à maintenant que sur la demande de la libération du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran. Quelques signes pourtant sont inquiétants, par exemple la décision du gouvernement britannique d'accorder l'autorisation aux filiales des banques américaines en Grande-Bretagne de geler les avoirs iraniens. En France, la Citybank bloque les fonds de la banque nationale iranienne. C'est ce genre de pratiques que les Etats-Unis voudraient voir se multiplier.

LES USA DESAPPROUVENT LE JAPON

Par contre, on sait avec plus de certitude maintenant, que Washington a manifesté son mécontentement à l'égard de l'atti-

tude du Japon vis-à-vis de l'Iran, Tokyo refusant de s'aligner sur les USA. Selon des sources officielles Cyrus Vance, lors de sa venue en France aurait adressé de sérieux reproches au ministre japonais de l'Economie présent à Paris, en critiquant le fait que le Japon, — très dépendant de l'Iran pour son pétrole — ait accepté les exigences iraniennes de non-paiement en dollars, et en désapprouvant ses achats massifs sur les marchés libres, permettant ainsi à l'Iran d'écouler le pétrole boycotté par les USA. Certaines informations indiquent même que le Japon aurait expédié à Téhéran des experts financiers afin d'aider l'Iran à se sortir de l'imbroglio juridique et de récupérer une partie de ses avoirs bloqués dans les banques américaines. Si les Etats-Unis n'ont pas eu affaire à une attitude comparable de la part des pays européens, rien n'indique cependant que leurs pressions lèveront les réticences des pays européens à les suivre sur la pente dangereuse d'une politique hostile à l'Iran et à son peuple.

Frank ROUSSEL

SAHARA OCCIDENTAL

Au cours d'une attaque contre la base marocaine de Zak, déclenchée vendredi, le Front Polisario a mis hors de combat 130 soldats marocains et a abattu un mirage F1. Ce qui porte à 3 le nombre de mirages abattus par l'ALPS en trois semaines.

ITALIE

Après la grève des hôpitaux et celle des journaux lundi, c'était au tour des employés du téléphone d'observer des arrêts de travail mardi. Dans le même temps, une grève tournante touche les secteurs des banques, des grands magasins, des spectacles et des transports.

EMIRATS ARABES

Willy Brandt, Olof Palme et Edward Heath, tous trois anciens chefs d'Etat en RFA, Suède et Grande-Bretagne, effectuent actuellement une visite dans les Emirats Arabes. Officiellement, il s'agit de préparer les travaux de la commission Nord-Sud. Mais nul doute que pour Brandt il sera également question de l'Iran au cours de ces entretiens. Tout en condamnant l'Iran, dans l'affaire de l'ambassade américaine, la RFA s'est montrée prudente vis-à-vis d'éventuelles sanctions contre l'Iran.



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

«NORMALISATION»

A LA GOUTTE D'OR



Juillet 1962, un quartier de Paris vit à l'heure de l'indépendance algérienne. Pendant deux jours et deux nuits, c'est la fête dans les rues de la Goutte d'Or. Une explosion de joie après les années sombres qu'a connues le quartier pendant la guerre, le quadrillage continu, les ratonnades, les assassinats.

C'est au cours de ces années difficiles, où la solidarité était une question de survie, que s'est cimentée la Goutte d'Or d'aujourd'hui, depuis longtemps quartier d'accueil pour les étrangers qui arrivent à Paris, maghrébins mais aussi aujourd'hui africains et antillais. Beaucoup y vivent, souvent à 8 ou 10 par chambre, dans des conditions de salubrité déplorables. Mais surtout, on s'y retrouve le samedi pour faire des courses, pour faire revivre un peu du pays.

L'image officielle de la Goutte d'Or ne retient que les longues files d'attente devant les bordels, dont les cadences n'ont rien à envier à celles des usines où travaillent ces clients d'un soir. Ou encore les parties de tchic tchic de la rue de la Charbonnière. Et la Goutte d'Or est présentée comme le quartier du vice et de la pègre. Mais, la Goutte d'Or, ce sont aussi les quais du métro, à Barbès ou à la Chapelle, le matin à 6 heures sur le chemin des usines de la banlieue parisienne. Ce sont aussi les retraités français, ils sont plus de 5000 dans le quartier, qui y trouvent des logements abordables. Un des derniers quartiers ouvriers de Paris.

Couleur locale

Un «Harlem» au cœur de Paris : intolérable pour l'image de marque que la bourgeoisie française veut donner à sa capitale, il faut «casser la Goutte d'Or» dit le député UDF du coin, Jean-Pierre Pierre-Bloch. L'opération a déjà été menée avec succès dans d'autres quartiers. Dans le 19^e, à Belleville, on n'y a pas été avec le dos de la cuiller, on a tout rasé, on a reconstruit du neuf et les habitants plus «présentables» sont venus prendre la place des immigrés. Mais l'heure n'est plus aux grandes opérations de rénovation, et la «normalisation» de la Goutte d'Or emprunte d'autres voies.

Le député Pierre-Bloch a des idées bien arrêtées sur l'avenir

du quartier. Pas question d'en chasser tous les immigrés, dit-il, par contre, aucune indulgence envers ceux qui sont en situation irrégulière, et on sait ce que cela signifie dans la bouche d'un homme qui fait partie du cabinet de Stoléro... «Le quartier est pittoresque. Regardez ces tissus, ces boufous. Pas la peine d'aller au Maroc pour en acheter. Je suis sûr que les femmes du 16^e n'hésiteront pas à venir chercher ici tout ce qu'elles achètent en Afrique. Exotisme garanti». Et il précise : «Pour cela, il faut assainir». Il préconise donc de remplacer les bordels trop voyants par des Eros-centers, et de construire des foyers Sona-

cotra pour loger les immigrés. Un bazar exotique pour clientèle chic et, pour faire plus couleur locale, des immigrés parqués, contrôlés nuit et jour dans des foyers, à la faveur des récentes mesures d'Ornano : voilà qui a de quoi séduire la bourgeoisie parisienne et... les commerçants du quartier, principal soutien électoral du député.

Casser la Goutte d'Or

Les premières mesures d'«assainissement», comme ils disent, ont été spectaculaires. La fermeture de la plupart des bordels et... un quadrillage systéma-

tique du quartier par les flics, par patrouilles de trois, en tenue de combat, mitraillette au poing, contrôles, tabassages en pleine rue, rafles matinales comme ce matin de mai 1978 où ils ont embarqué, à 7 heures du matin, tous les locataires d'un immeuble de la rue de Chartres, hommes, femmes, bébés, pour un contrôle d'identité au commissariat de la rue Doudeauville. Parfois, on se croit revenu 20 ans en arrière...

S'agit-il, comme le prétendent les autorités, de lutter contre la pègre ? Bien précoces ces bébés de la rue de Chartres ! Et d'ailleurs, la plupart des bordels se sont reconstitués, «clandestine-

ment», squatterisant souvent... les hôtels fermés. Ces patrons de bordels sont du reste bien connus des flics, certains officient en voisins... du commissariat de la rue Fleury et les conversations de bon voisinage étaient fréquentes.

En réalité, il s'agit, dans un premier temps, par toutes ces mesures, d'enlever à la Goutte d'Or son rôle de centre d'accueil et de rencontre des travailleurs immigrés de la région parisienne. Et ils y ont partiellement réussi, à tel point qu'aujourd'hui, les mêmes commerçants qui l'avaient réclamée s'inquiètent de cette présence policière trop voyante qui fait fuir leurs clients !

Et demain... Quelques indices discrets laissent présager de la suite. A la périphérie du quartier, quelques opérations immobilières, rue Doudeauville, on parle de réhabiliter quelques logements. Pour l'instant, il n'y a pas encore grand chose de concret mais les bruits circulent vite, et certains propriétaires se sont déjà empressés d'annoncer à leurs locataires d'importantes hausses de loyers : vous comprenez, le quartier va être rénové, il va prendre de la valeur... La «normalisation» insidieuse, en douceur, c'est la dernière trouvaille des technocrates giscardiens, et monsieur le député de la Goutte d'Or a une riche expérience pour passer la pommade : avant de rentrer au cabinet de Stoléro, il était secrétaire particulier de... Johnny Halliday.

Nicolas GUILLOT

Comment on crée un «ghetto»

Pas de ghetto à la Goutte d'Or, c'est le leitmotiv des urbanistes parisiens. Mais ce ghetto, ils ont largement contribué à le créer. Quelques exemples significatifs. 25 rues relient le quartier à l'extérieur, et par le jeu apparemment anodin des sens interdits, il se trouve que 17 de ses rues permettent d'en sortir et... 8 seulement d'y rentrer. Autre moyen de laisser pourrir les choses en douceur pour pousser les gens à partir, ce sont les logements laissés sans entretien depuis des années, c'est le sous-équipement... Le sous-équipement systématique du quartier, particulièrement ressenti par les jeunes : un seul square, devant l'église de la rue Affre, des écoles repoussantes ; voici la description qu'en donne Sans Frontière (1) :

«Si l'on regarde les locaux, ce sont ceux d'une ancienne usine, reconvertis en collège industriel, totalement inadaptés à l'enseignement : cour étroite avec un embryon de préau, toilettes qui doivent être réparées depuis des années, réfectoire au sous-sol et, naturellement pas de foyer ni de salle d'étude pour les élèves».

(1) «Sans Frontière», un carrefour pour les réalités immigrées, (35 rue Stephenson - 75 018 Paris), est attaquée en justice par le député Pierre Bloch. Le jugement interviendra début janvier.



LES PREOCCUPATIONS «SOCIALES» DE L'OFFICE HLM DE PARIS

Il n'existe pas en France de véritable statut du locataire, c'est bien connu, et plusieurs luttes, actuellement, visent à imposer la reconnaissance de ce statut, des protections et des moyens nécessaires pour défendre les droits des locataires.

Parmi ces moyens, il y a les locaux. Sur ce problème, une circulaire ministérielle de 1971 impose aux constructeurs de logements de prévoir, dans tout ensemble, des «locaux collectifs résidentiels» (LCR), réservés aux activités sociales et culturelles, et dont la surface totale est fixée à 0,75 m² multipliés par le nombre de logements du groupe. Ces locaux sont financés par des prêts aidés, du même type que ceux permettant de financer les logements et dont le remboursement annuel, pour les HLM, est équilibré par les loyers exigés des locataires.

Voilà pour le texte de la loi. Son application par l'Office HLM de la Ville de Paris est bien curieuse. Dès sa création, en 1973, l'Amicale des Locataires du 14 rue Frédéric Lemaître, dans le 20^e, un ensemble de 737 logements appartenant au dit Office, demandait donc l'attribution d'un local. L'office lui affectait un réduit d'une cinquantaine de m², prévu pour être un garage à vélo. Au plafond du local, les canalisations de chauffage et leurs vannes de fermeture, ce qui autorise du reste l'accès possible, en permanence, du propriétaire dans les locaux de l'Amicale. Aucune insonorisa-

tion, ce qui exclut toute utilisation du local à des fins culturelles... à moins que les voisins du dessus n'acceptent d'entendre bien involontairement le spectacle.

Et pour couronner le tout, l'Office réclame aujourd'hui à l'Amicale un loyer de 1500 F par mois... pour un local que, aux termes de la loi, les locataires payent déjà dans leur loyer. L'Office prend prétexte que cette loi ne prévoit pas l'aménagement intérieur des locaux : en fait d'aménagement intérieur, l'Office a dépensé en tout et pour tout quelques mètres de fil électrique et un ou deux seaux de peinture pour le sol, tout le reste a été fait par les locataires de l'Amicale !

Et ce n'est pas tout. Sur les 550 m² de LCR du groupe, quelques 250 seulement sont attribués à des associations parmi lesquels les 50 de l'Amicale des locataires. Le reste, cumulé avec une partie des locaux communs (garages à vélo, buanderies...), l'Office l'a attribué... à lui-même en y installant les bureaux de gestion de la quinzaine de groupes qu'il a dans le quartier. Mieux, il en a loué une partie à une teinturerie commerciale !

Dans l'action en justice qu'elle a intentée à l'Office, l'Amicale des Locataires, affiliée à la CGL, a reçu l'appui de plusieurs associations parisiennes, la CFDT, la CSCV, l'ACDL, le Syndicat de la Magistrature, la Boutique de Droit du 19^e...

Héry (Yonne)

DES EXPLOSIONS A LA PYROTECHNIE MARDI : 10 BLESSES

Héry, un bourg de 13 kilomètres d'Auxerre. Une seule usine qui fabrique des explosifs pour le privé, des mines ou des carrières, et pour le génie militaire. Cette usine appartient au groupe Pickford.

En quoi consiste cette fabrication ? Treize femmes, dans des cabines de filage agglomèrent de la poudre en forme de fils ; pour l'enrober, on plonge ce fil dans une cuve de goudron à 220° ; il est ensuite recouvert de plastique. Au filage, chaque ouvrière prépare 9 bobines de 2000 mètres par jour. Ce sont des femmes qui font ce travail, pour un salaire très bas, compensé en partie par des primes de rendement. Par exemple, au bout de trois ans, à ce poste, une ouvrière gagne 2800 F ; avec les primes, elle parvient à 3200 F.

Toutes ces manipulations sont très dangereuses : il suffit d'un choc, d'une pression trop forte, d'un trempage prolongé dans la cuve de goudron à 220° pour que tout explo-

se. Il y a beaucoup de travail en ce moment, car l'usine de Rouen a été fermée dans le cadre de la restructuration du groupe. Il n'y a pas de menace de chômage, disent les ouvriers, mais le patron n'embauche pas. Si un ouvrier est absent, il est remplacé par un autre qui n'a pas forcément la même pratique.

Qu'est-il arrivé mardi matin, à 10 h 30 dans le bâtiment des cordeaux ?

L'explosion a eu lieu aux portes d'une cuve où un ouvrier était en remplacement. Elle a été très violente, rasant le bâtiment, qui avait des murs de béton de 40 cm d'épaisseur ! La toiture a été soulevée, la cuve de goudron projetée à plus de cinquante mètres ; une ouvrière a été projetée à une quinzaine

de mètres. Elle semble grièvement blessée. Les autres ont été blessés par les gravas.

Elle emploie 450 ouvriers. C'est la seule usine dans le secteur. Sinon, il faut aller à Auxerre.

Mardi, une explosion a eu lieu dans le bâtiment où l'on fabrique des cordeaux détonnants.

LES VRAIES QUESTIONS A POSER

Le fil a-t-il été trempé trop longtemps dans la cuve ? C'est ce que se demandent les ouvriers. De toute façon, les travailleurs sont « habitués » à vivre avec le risque permanent d'accidents ; c'est un accident chaque année en moyenne, avec des blessés et quelque fois des morts.

Mais encore plus grave, affirment les travailleurs, ce sont les stocks. Il y a des kilomètres de cordeau détonnant dans l'enceinte même de l'usine. Qu'arriverait-il à Héry, si les stocks sautaient ? A Héry, 450 travailleurs risquent

chaque jour leur vie.

A Héry, grâce à ses bas salaires, au risque mortel qu'ils font courir aux travailleurs, les patrons font d'importants profits. Cet accident va-t-il permettre de poser les vraies questions ?

o Pas de prime de rendement, mais des salaires décents.

o Aucun ouvrier affecté aux postes dangereux sans un apprentissage sérieux.

o Pas de stocks importants dans l'usine, pas de stocks importants à proximité d'une agglomération.

o Les ouvriers d'Héry ont des revendications bien précises à avancer et ont des comptes à demander au patron.

Correspondant
AUXERRE

Les contrôleurs aériens reprennent leur mouvement

Les contrôleurs aériens d'Athis Mons, Bordeaux Mérignac et Aix-en-Provence ont finalement décidé de la reprise de leur mouvement, sous des formes qui restent à définir, ce jeudi, suite à l'entrevue négative avec le ministre des Transports Le Theule lundi.

Les contrôleurs aériens ont donc décidé de reprendre le mouvement qu'ils avaient commencé rappelés-le, le 26 octobre dernier et qu'ils avaient suspendu il y a une semaine, avant la négociation avec Le Theule, ministre des Transports. Réunis en assemblée générale en ce début de semaine, les contrôleurs aériens d'Athis-Mons (région parisienne) puis ceux de l'aéroport de Bordeaux Mérignac et d'Aix-en-Provence ce mardi, ont pris cette décision, à une très forte majorité encore une fois, après avoir jugé comme « négatives » les propositions de Le Theule. Les syndicats ont déclaré parallèlement que la relance de l'action était

effectivement nécessaire « face au blocage de la négociation de la part des pouvoirs publics ».

Qu'a-t-il donc été en effet obtenu ce lundi ? Le Theule a pour l'essentiel donné quelques assurances sur les effectifs mais limités à 200 embauches en 1980 ce qui revient en gros tout juste à couvrir les départs. Sur le reste, rien. Le problème des rémunérations et surtout l'intégration des primes aux salaires ? Le Theule refuse ce dernier point. Il refuse également d'aller plus loin que l'indexation des salaires sur l'indice INSEE, ce qui est se moquer du monde. Le Theule a en outre refusé d'aborder la question du droit de grève et la levée des sanctions prises à l'encontre des grévistes jusqu'ici (mutations, mises à pied). La question des déroulements de carrière n'a pas été abordée non plus.

Les syndicats devaient se réunir et faire des propositions jeudi aux contrôleurs aériens, propositions qui pourraient sans doute prendre effet dès vendredi.

LA TENSION ENTRE BARRE ET LE RPR

Le budget revient en deuxième lecture à l'Assemblée nationale ce jeudi. Le RPR, par la voix de Labbé, a nettement annoncé sa décision de ne pas le voter. Le scénario qui s'est présenté en première lecture va donc se renouveler. Le gouvernement va engager sa responsabilité, PCF et PS vont présenter une ou deux motions de censure... et finalement, le budget sera adopté tel que le propose le gouvernement, sans toutefois avoir recueilli les voix du RPR. Tout cela pourrait conduire jusqu'au début de la semaine prochaine dans la mesure où toute cette procédure parlementaire coïncide dans le temps avec le débat actuel sur la loi d'orientation agricole.

Dans une interview publiée ce mercredi matin par le journal *Rhône-Alpes*, Barre se situe dans cette guerre que se livrent les deux principales tendances de la droite en prévision des élections présidentielles.

Adoptant la même attitude que Giscard, il tient à se faire passer pour quelqu'un qui ne serait pas impliqué dans « les manœuvres, les intrigues et les jeux vénéneux de la politique ». Ce qui est une manière non voilée de viser le RPR en premier lieu. En redoutant un « retour au régime des partis », en prétendant se situer au-dessus

de la mêlée, Barre comme Giscard ont des prétentions dont ils n'ont pas les moyens. En effet, cette attitude du pouvoir exécutif à l'égard du Parlement, De Gaulle pouvait se la permettre en fonction de son audience et de l'appui sans réserve dont il pouvait bénéficier au Parlement avec le poids hégémonique du parti gaulliste. Giscard et Barre ne peuvent bénéficier d'un tel appui.

Celui-ci, dans la même interview, en vient même à menacer l'actuelle majorité parlementaire (plus précisément sa composante RPR) : « Si cette majorité parlementaire vient à faire défaut, essentiellement parce qu'elle se trouve en désaccord avec la politique conduite par le gouvernement, sous l'autorité du Président de la République, c'est le peuple qui tranchera ».

Cette éventualité d'élections législatives que fait maintenant planer Barre commence bien par un « six ». Or le RPR n'a jamais envisagé dans la période de voter une motion de censure. Et Barre le sait très bien.

Dans le climat de division qui règne actuellement dans la droite, ni le RPR ni Barre n'envisagent sérieusement d'élections législatives anticipées. Pour l'un comme pour l'autre, l'ordre du jour reste les présidentielles...

Les techniciens de TDF refusent le rôle de « flics des ondes »

Les agents TDF chargés de défendre le monopole de TDF en ont assez. Ils refusent de plus en plus souvent de faire « la police des ondes », d'autant que « le brouillage ne figure pas dans le cahier des charges de TDF ».

Cette opposition de principe au brouillage des agents de TDF avait véritablement pris corps lors du congrès de juin du SURT CFDT (Syndicat Unifié de Radio Télévision) qui avait rappelé que « le brouillage est une activité illégale en temps de paix ».

Ces dernières semaines, les motions ont afflué à la direction de TDF, elles viennent de toute la France, signées par des syndiqués et des non-syndiqués qui disent « Nous refusons de brouiller ».

Le personnel du centre émetteur situé près de Thionville (Moselle) annonce le 5 octobre qu'il « refusera toute intervention sur du matériel destiné à brouiller ». Le 7 novembre, ceux du centre de Mulhouse indiquent qu'ils cesseront le brouillage. Le 12 novembre, les agents TDF des centres de Nordheim, de Selestat, de Strasbourg (Bas Rhin) prennent la même position. Dans quelques cas, comme à Limours, la décision d'arrêter

le brouillage coïncide avec le lancement des radios CGT. Et le 27 novembre, le comité d'entreprise de TDF refuse officiellement que le personnel soit forcé d'exécuter ce travail de « flic des ondes ».

Cela n'empêche pas que dans leur grande majorité, comme l'a rappelé la section de Strasbourg du SURT CFDT, les personnels de TDF sont « de fervents partisans du monopole ». En fait, ce qui est contesté, c'est l'utilisation qui en est faite actuellement.

Pourtant, les radios libres n'ont pas encore véritablement bénéficié de ce refus des travailleurs de TDF de couvrir leur voix. En effet, la direction de TDF met au point d'autres méthodes pour conserver son monopole. Par exemple, elle fait diffuser France-Inter sur les fréquences utilisées par les radios libres.

Radio Verte Fessenheim, quant à elle, est toujours brouillée malgré la décision du personnel TDF de Mulhouse de cesser d'envoyer « les sifflements » sur la fréquence de RVF. Alors d'autres s'en chargent ? Qui ? Le directeur du centre de Mulhouse reste muet.

Enseignants : grève très suivie

Lancée par la quasi-totalité des syndicats de l'enseignement secondaire, ce qui n'était pas arrivé depuis trente ans, la grève de mardi a été largement suivie. De nombreuses manifestations ont eu lieu, à Paris et en province. Au centre des revendications, la situation de l'emploi avec les 5000 maîtres auxiliaires au chômage, le refus de l'alternance, le problème des effectifs. Un mouvement dont les suites ne sont pas évidentes...

Bordeaux : grève de la faim à la « Promotion sociale du travail »

A l'IUT « B » de Bordeaux, 49 étudiants sont en lutte pour obtenir une bourse. Ce sont d'anciens travailleurs qui ont voulu engager une formation, et qui ont donc normalement droit à une aide, sans laquelle ils ne peuvent poursuivre ces études. Cette bourse leur a été refusée, alors qu'ils avaient abandonné leur travail, leur région, leurs droits, pour commencer cette formation, fin septembre, début octobre. Début décembre, ils ont décidé une grève de la faim.

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compto N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942